De l'éthique disciplinaire en particulier et en sciences sociales plus généralement.

Penser contre ou avec variations autour du projet epistémologique de la géographie sociale

Pare n préambule, une courte explication du titre (à trois niveaux) de cette proposition s'impose. D'abord, pour rappeler qu'à côté du sens commun — permettant d'évoquer un ensemble de règles de conduite applicables au chercheur (géographe en l'occurrence) dans son activité — l'éthique constitue un domaine de la philosophie — pour ne pas dire une discipline philosophique — qui centre son intérêt sur le bien et se donne pour objectif d'énoncer les conditions d'un vivre ensemble fondamentalement empreint de justice.

Ensuite, pour insister sur la nécessité de hisser le débat relatif à l'éthique au niveau qui doit, très tôt, être le sien à savoir celui qui pose la « vérité » comme impossible. Dès lors, il s'agit de choisir son camp : penser contre ou avec la tradition scientifique, penser contre ou avec l'ordre institutionnel, penser contre ou avec la méthode scientifique instituée.

Enfin, la destinée de la géographie sociale doit être pensée avec force épistémologique si l'Université, au moins, lui en laisse la possibilité. Le traitement des questions sociales, l'investissement idéologique du chercheur comme son engagement politique ne peuvent à eux seuls, même combinés, assurer la pérennité de la présence de la géographie sur la question sociale.

Cette proposition de contribution aux débats insiste donc sur la nécessité de faire intervenir la question éthique dès les prémices de l'acte de recherche — qui trouve sa traduction notamment en termes de construction de l'objet géographique et d'outils à mettre en œuvre — c'est-à-dire au moment où doivent être rappelés ou élaborés les grands principes épistémologiques et méthodiques assurant la cohérence de la démarche disciplinaire ou transdisciplinaire de l'acte de recherche engagé. Un positionnement plus catégorique placerait d'ailleurs l'intervention bien en deçà de celui- ci et l'inscrirait dans le champ plus vaste des sciences sociales. Ainsi, la saisie par la géographie sociale de l'espace social en ses objets, méthodes, outils prendrait véritablement son sens avec cette mise en cohérence épistémologique.

Mes travaux de thèse (1) et les recherches menées à leur suite initient et soutiennent cette proposition. Globalement, l'intention initiale ayant motivé la recherche de thèse visait une meilleure compréhension des formes de l'être et du vivre ensemble dans les grandes villes françaises en proie à la métropolisation. Plus précisément, la part prise par les référents symboliques et imaginaires dans la construction métropolitaine du territoire en France et des identités inhérentes a été explorée. Profitant de cette entrée problématique, cette thèse a inauguré une entreprise épistémologique et théorique. En effet, elle a montré l'utilité de la refondation transdisciplinaire du concept d'espace public urbain afin de mieux saisir les fondements et enjeux de cette construction et de ses effets sur les processus ayant prévalu jusque-là. La thèse a conclu, notamment, à une idéologie métropolitaine dont l'analyse encourage le développement d'une nouvelle géographie urbaine critique. Désormais, le phénomène métropolitain rencontrant ses premières limites et incohérences, se pose la question de la construction territoriale de la métropole qui impose, cette fois, de passer avec succès l'épreuve de la gouvernance, qu'on la qualifie d'urbaine, de métropolitaine ou de territoriale.

Dans ce nouveau cadre, un des prolongements de la recherche de thèse prend pour objet la qualité de vie dans les métropoles régionales françaises, notamment par la considération idéologique du recours à la nature dans le projet métropolitain. Ce questionnement demande à être resitué entre production politique de l'espace et construction sociale de

l'environnement urbain. C'est sur cette base problématique, faisant des représentations sociales de la nature un point d'ancrage majeur, que la contribution envisagée prend appui. Concrètement, et pour en revenir à l'éthique, l'énoncé susceptible d'être mis au débat s'exprime en termes d'inégalités environnementales et sociales pour au final trouver sa traduction en termes de justice. Une question émerge de cette nouvelle problématique dans la perspective actualisée d'un ajustement de la forme de la ville – entendue comme saisie totale de la réalité métropolitaine — restaurant le droit de cité de l'habitant et garantissant sa participation concrète aux processus menant à l'action. Comment le géographe, et plus largement le chercheur en sciences sociales, peut-il concilier développement d'une pensée critique et mise à disposition du savoir savant (voire plus pratique) pour informer ou accompagner au mieux ce processus en matière notamment de diagnostic territorial en liens avec des finalités d'aménagement et d'urbanisme, par exemple ? Au-delà de cette implication « contractuelle », le champ de la recherche plus « fondamentale » est concerné, comme d'ailleurs la mission d'enseignement et de formation devant composer elle aussi avec la logique métropolitaine à l'œuvre, jusqu'ici quelque peu en contradiction avec les idéaux affichés de la géographie sociale. En effet, sur le plan de l'urbanisme et de l'aménagement, la planification urbaine stratégique est présentée comme la solution à tous les maux. Dans les faits, elle supporte un développement socio- économique globalement libéral, celui de la métropole, n'écoutant que les forces les plus productives et instrumentalisant habilement les autres.

Trois positions encadrent cette proposition et ont, dans le même temps, tendance à en faire un vain effort. Mais l'intérêt de la soumettre tient notamment à cette ambivalence. Ces trois positions sont autant d'entrées en matière qui insistent, avec l'aide de la philosophie, sur trois points critiques (au sens de décisifs pour l'avenir) pesant sur les sciences sociales. Le premier rappelle leur cantonnement dans un rôle d'observateur et d'interprète. Logiquement, le deuxième évoque l'immixtion de la philosophie dans le champ social, opposant à toute forme de scientificité valant intime conviction, une rigueur logique à prétention théorique. Le troisième, quant à lui, ressert la question de la postmodernité en rejetant son traitement systématiquement polémique pour enfin toucher à l'essentiel de son message c'est-à-dire l'évolution naturelle des pratiques disciplinaires au regard de l'évolution sociale (i.e. des sociétés) mais également de la connaissance. Ces trois points interpellent la géographie. En délicatesse avec la position postmoderne (au moins en France : cf. le dernier débat rapporté en 2004 dans L'Espace géographique 1/04), son rapport à la philosophie restant aujourd'hui quelque peu marginal, notre discipline, lorsqu'elle essaie de se dégager de son rôle d'observateur, est bien en peine de contribuer à la théorie sociale. N'a-t-elle pas à dépasser ce qui fait sa spécificité disciplinaire dans la mesure où celle-ci n'est en rien responsable de son affirmation comme science sociale?

Bref retour sur ces trois positions.

La première permet de compléter la bibliographie établie pour l'appel à la réflexion. Sciences sociales et démocratie, texte publié par Henri-Pierre Jeudy il y a presque dix ans, interroge le pouvoir normatif des sciences sociales. La géographie en tant que telle n'y est pas prise en référence, mais ne peut échapper à l'appréciation. Se prévalant d'une ambition plus englobante, cet ouvrage montre comment et pourquoi la philosophie analytique contemporaine renvoie l'ensemble des sciences sociales aux conditions épistémologiques de leur analyse ; le discours scientifique ne serait qu'un jeu de langage parmi d'autres. Dans le texte de Jeudy, le rapport à la théorie comme les grands principes de scientificité sont mis à l'épreuve de l'humanisme démocratique des sciences sociales, valant principe téléologique en phase avec le tournant pragmatiste observé, et donc de l'utilitarisme politique et social qui les motive. La question éthique interroge directement le projet épistémologique des sciences sociales. Que peut en penser la géographie sociale ? Ses objets, méthodes, outils, pour se saisir de l'espace social, dépendent de cette nécessaire prise de position.

La deuxième position intègre la première. Elle retient l'apport actuel de la philosophie analytique qui investit efficacement le champ social par le politique. La philosophie politique de John Rawls et ses propositions pour une justice politique (Théorie de la justice), brillantes mais discutées pour leur inspiration libérale, sont convoquées au regard de la contradiction apportée par la philosophie critique de Jürgen Habermas qui, dès ses débuts, avait mis en

contact politique, science et opinion publique (La Technique et la science comme idéologie). Le glissement de la philosophie analytique — la philosophie du langage, notamment, complétant les approches syntaxique et sémantique par la pragmatique faisant du langage une activité sociale (Austin proposera de passer des fonctions descriptive et constative à l'énonciation performative) — à une philosophie sociale par la philosophie politique et morale fait cette fois advenir la question éthique en termes d'offre théorique à destination du social. Au-delà des propositions respectives de ces auteurs — position originelle pour Rawls contre situation idéale de parole à vocation consensuelle pour Habermas (Théorie de l'agir communicationnel) — un aspect crucial est mis au débat : du juste ou du bien, où se situe la priorité ? Les sciences sociales, et la géographie précisément, travaillant pour le bien selon un référent normatif établi, contribuent-elles à une forme d'équité ?

La troisième revient sur la très controversée position postmoderne amendant sans complexe les repères de la modernité ayant jusque-là prévalu. Ecartant toute possibilité d'une théorie de la justice, en tant qu'elle serait théorie, sans pour autant se dégager de la perspective de justice, la position postmoderne s'inscrit contre tout universalisme et privilégie, par son adhésion plus ou moins marquée au relativisme, l'expression d'une localité. Cette réalité contextuelle permet d'introduire l'éthique, prenant corps dans quelques valeurs, en tant qu'elle concerne la société (communauté humaine) et les conditions inhérentes de l'être et du vivre ensemble. Sans doute moins conforme aux contours universalistes de la modernité, la perspective téléologique de cette éthique (des situations) répond à la morale (individu) qui relèverait du devoir (la loi morale chez Kant) et donc de la déontologie (réflexion sur les principes). L'occasion est alors donnée d'orienter la réflexion dans deux directions : la première interroge une possible inspiration pragmatiste caractérisée par un souci d'efficacité (Richard Rorty) tandis que la seconde, soucieuse de voir le champ de la connaissance se dégager de sa léthargie, encourage la sortie du dogmatisme scientifique par endroits stérilisateur et en appelle à une forme de « créativité », marginalement exposée par la philosophie des sciences, et précisément dès 1975 par Paul Feyerabend avec son radical Contre la méthode.

Les premières questions concrètes soumises à discussion :

- 1. Comment puis-je être observateur et interprète de la réalité métropolitaine des grandes villes françaises sans développer une pensée critique de la logique à l'œuvre ?
- 2. Comment puis-je contribuer à déterminer la conduite et l'action de l'homme en participant de cette logique ou du moins en en faisant la situation de référence indiscutable pour une recherche/action ou recherche/développement?
- 3. Comment rendre les positions énoncées en 1. et 2. compatibles ? Est-ce d'ailleurs souhaitable ou même possible ?
- 4. Peut-on imaginer une géographie politique de la forme de la ville, grande inspiratrice d'une nouvelle géographie urbaine critique, qui accompagnerait en les adaptant les objectifs de la philosophie politique et sociale ?

BIBLIOGRAPHIE

AUDARD Catherine [et al.], 1988, Individu et justice sociale. Autour de John Rawls, Seuil, 317 p.

AUSTIN John Langshow, 1962, Quand faire c'est dire (1991), Seuil, 202 p.

FELDMAN Jacqueline et CANTER KOHN Ruth, 2000, L'Ethique dans la pratique des sciences humaines : dilemmes, L'Harmattan, 300 p.

FELDMAN Jacqueline, FILLOUX Jean-Claude [et al.], 1996, Ethique, épistémologie et sciences de l'homme, L'Harmattan, 202 p.

FEYERABEND Paul, 1975, Contre la méthode. Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance (1979), Seuil, 349 p.

FEYERABEND Paul, 1987, Adieu à la raison (1989), Seuil, 374 p.

HABERMAS Jürgen, RAWLS John, 1997, Débat sur la justice politique, Cerf, 187 p.

HABERMAS Jürgen, 1991, De l'Ethique de la discussion (1992), Flammarion, 199 p.

HABERMAS Jürgen, 1982, Théorie de l'agir communicationnel (1987) Vol. 1. Rationalité de l'agir et rationalisation de la société, Vol.

2. Critique de la raison fonctionnaliste, Fayard, 448 p. + 480 p.

HABERMAS Jürgen, 1968, La Technique et la science comme idéologie (1973), Gallimard, 211 p.

JEUDY Henri-Pierre, 1997, Sciences sociales et démocratie, Circé/Poche, 242 p.
LYOTARD Jean-François, 1979, La Condition postmoderne. Rapport sur le savoir, Les Editions de Minuit, 108 p.
RAWLS John, 1971, Théorie de la justice (1987), Seuil, 666 p.
RAWLS John, 1993, Le Droit des gens (1996), 10/18, 154 p.
RORTY Richard, 1995, L'Espoir au lieu du savoir, Albin Michel, 149 p.

1 - Au début des années 1990, les premières analyses du phénomène métropolitain en France ont assez rapidement imposé un cadre particulièrement étroit et prégnant à tout questionnement sur le développement urbain des grandes villes, notamment. Une approche totale de la ville semblait à nouveau possible, mais cette opportunité s'est finalement perdue dans quelques figures archétypales. Il devenait alors intéressant de juger des effets de la métropolisation et des représentations qui en étaient ainsi données sur les formes de l'être et du vivre ensemble dans ces espaces. Tel était l'enjeu de connaissance, ambitieux, qui devait trouver ses principales traductions en termes identitaires et territoriaux. Suite aux premières recherches engagées en DEA proposant quelques variations sur le concept d'espace public, l'entrée problématique a retenu l'espace public urbain comme révélateur de ces mutations métropolitaines. L'objectif de cette thèse était donc de comprendre comment, à travers la mise en question du concept d'espace public urbain, une meilleure connaissance des formes de l'être et du vivre ensemble dans la métropole régionale française induisait un renouvellement de la pratique géographique et aboutissait dans le même temps à la reconsidération de la pensée de la ville. La notion d'espace public impliquait, pour prendre force conceptuelle et être insérée dans un dispositif théorique, une rupture profonde par rapport aux usages disciplinaires renvoyant à des contenus finalement différents et favorisant l'amalgame. En un jeu de déconstruction/reconstruction, il s'est agi de travailler à l'élaboration d'un concept unitaire. L'espace public urbain a davantage pris le sens de sphère publique, promu par la philosophie politique (Habermas, 1962), que celui de lieu public, privilégié par l'architecture et l'urbanisme, notamment. S'il dispose d'ancrages concrets en quelques lieux de la ville, cet espace public urbain désigne ce que l'on pourrait appeler une sémiosphère (Raffestin, 1986) et entretient donc quelque rapport avec la construction territoriale. Ces lieux — dits lieux de rhétorique (Debarbieux, 1995) — sont autant de condensateurs de discours, paroles, objets (patrimoniaux, par exemple), opérations d'aménagement, manifestations, etc. qui, tout à la fois, reçoivent, traduisent et, par leur dépassement, instituent la réalité sociopolitique de l'établissement humain pris en référence. Outre le positionnement épistémologique tentant de concilier approche compréhensive et critique, l'appareil théorique élaboré a guidé la mise à l'épreuve de la réalité. L'analyse multi sources des discours relatifs à la ville métropolisée (Ion, Micoud, 1995) complétée par l'appréhension de la rhétorique métropolitaine en actes a constitué l'essentiel de la démarche de recherche. Trois grandes villes françaises — Marseille, Montpellier, Toulouse — ont constitué le vivier dans lequel ont été puisées les situations concrètes tests. Si une bonne connaissance de ces villes s'est imposée tant du point de vue historique qu'économique, social, politique ou urbanistique notamment, la réalité de leur ancrage local (en région) mais également régional (sens géographique) a également été intégrée car la cohabitation des enjeux d'agglomération et des prétentions supra locales anime la métropole en formation. Les situations concrètes évoquées ont renvoyé à des opérations d'aménagement et d'urbanisme, à des politiques publiques, à la réception des unes et des autres par les habitants notamment, à des situations de conflits, à des pratiques sociales, à la réalisation et à la vie d'objets urbains...Les conclusions de la thèse ont notamment proposé quatre résultats de nature différente. 1/ Au regard de l'intention initiale : l'analyse du sens divulgué par l'espace public urbain invite à identifier une idéologie métropolitaine posant la métropole et la métropolisation comme vérité unique et modèle de développement indépassable. 2/ Au regard des enjeux conceptuels et théoriques : l'élaboration du concept unitaire « espace public urbain » et son association au paradigme dit de la métropolisation rendent possible une approche totale de la réalité de la ville. En amont, l'identification et la qualification des expressions les plus actuelles de l'espace public urbain, réalité mythique à réaliser, avaient conclu à une lecture fragmentée des mutations de la grande ville française permettant d'insister sur quelques tensions sociétales, hautement politiques, implicitement inscrites dans l'espace de la ville. 3/ Au regard de l'épistémologie de la géographie : la nécessité de mise en œuvre d'une géographie politique de la forme de la ville a conduit à annoncer l'élaboration d'une nouvelle géographie urbaine critique. 4/ Au regard de la question sociale : le renouveau des modes de rationalisation de l'habiter passe par la reterritorialisation des existences. Pour un résumé complet de la thèse : http://viala.neuf.fr/page6.html